



Commission de l'éducation et de la formation

3121 - Construction et restructuration des collèges publics

Extension et restructuration du collège Katia et Maurice KRAFFT à ECKBOLSHEIM

Rapport n° CP/2014/77

Service gestionnaire :

Direction de l'immobilier et des moyens généraux - Service administratif

Résumé :

Afin de répondre à l'évolution démographique annoncée sur l'ouest de la Communauté Urbaine de Strasbourg, le principe d'une extension et restructuration du collège Katia et Maurice KRAFFT à ECKBOLSHEIM est arrêté.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation la validation du programme technique détaillé de cette opération.

L'opération d'extension et restructuration du collège Katia et Maurice KRAFFT à ECKBOLSHEIM est basée sur les besoins suivants :

- Collège calibré à 700 élèves.
- Création d'une restauration comprenant :
 - Une salle de restauration de 120 places.
 - Une salle des commensaux de 25 places.
 - Une télérestauration en liaison froide.
 - Des vestiaires pour le personnel de cuisine.
- 5 logements pour nécessité absolue de service.

Elle comprend notamment :

- Une mise aux normes des surfaces utilisées par le collège (sécurité incendie, handicap, thermique, ...).
- Une augmentation des surfaces allouées à l'établissement, afin de lui permettre d'accueillir les effectifs visés (700) et d'être conforme au référentiel des collèges.
- Une réorganisation complète du fonctionnement de l'établissement, par création de pôles d'activités notamment.
- La construction de 5 nouveaux logements pour nécessité absolue de service en lieu et place des 3 actuels (vétustes).

L'opération nécessitera l'acquisition des terrains appartenant à la Communauté Urbaine de Strasbourg situés côté sud du site. Elle sera également l'occasion de redessiner, avec les collectivités concernées, les liaisons est/ouest à proximité de l'établissement.

L'estimation financière du coût des travaux est de 12 M€ HT (valeur décembre 2013), ce qui correspond à un coût d'opération de 20 M€ TTC.

Le planning prévisionnel, études de conception/travaux, est le suivant :

- Concours de maîtrise d'œuvre et désignation du lauréat : mars à décembre 2014.
- Etudes de conception : janvier 2015 à janvier 2016.
- Consultation des entreprises et passation des marchés : février à juillet 2016.
- Travaux : septembre 2016 à juin 2018.
- Livraison de l'opération : septembre 2018.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide

- d'approuver le programme technique détaillé des travaux de l'opération d'extension et restructuration du collège Katia et Maurice KRAFFT dont la note de synthèse est jointe en annexe.

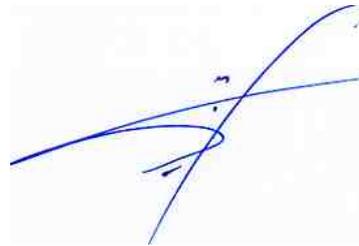
- d'approuver le coût prévisionnel des travaux à 12 M€ hors taxes (valeur décembre 2013).

- d'approuver le budget de l'opération intégrant les frais d'études et frais annexes pour un montant de 20 M€ toutes taxes comprises (valeur décembre 2013).

- d'autoriser le lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre.

Strasbourg, le 20/01/14

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL